

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 43

Artikel: Pensée d'ivrogne
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210762>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

il faut que je m'en aille!... A propos, avez-vous entendu parler...

Un bruit terrible se fait entendre. Monsieur vient d'éclater comme une simple torpille. Les médecins en sont encore à rechercher les causes de cet horrible accident.

M.-E. T.

L'ermite des Pierrettes. — On nous en rappelle « une » du père Gueintz.

« Alors, Gueintz, lui demandait un de ses amis, as-tu enfin trouvé une pension? Tu en cherchais une à ce qu'on m'a dit.

— Eh! bien oui, j'ai à peu près trouvé. J'ai été voir l'ami Tschumy de l'hôtel Beau-Rivage, à Ouchy. On est tombés d'accord pour le prix de la chambre et celui de la pension... mais c'est ces diables d'heures des repas sur lesquelles on n'a pas encore pu s'entendre...

L'ART DE VIEILLIR

MARIEZ-VOUS! disent les uns. — Ne vous mariez pas! répliquent les autres.

Les premiers sont, en général, des célibataires; les seconds, des gens mariés.

Mais, en dépit de leurs conseils, les premiers ne se marient pas et les seconds, si le malheur les a plongés dans le veuvage, se remarient.

Expliquez ça... si vous pouvez.

Quoiqu'il en soit, le mariage est à recommander aux personnes à qui ne déplaît pas trop le séjour sur notre pauvre terre.

En effet, s'il faut en croire les statisticiens, le meilleur moyen de parvenir à un âge avancé est de se marier.

Sur 200 personnes qui atteignent 40 ans, il y a 125 époux et seulement 75 célibataires. Sur 70 personnes âgées de 60 ans, il y a 48 hommes mariés contre 22 garçons; à 70 ans, il y en a 28 contre 11, et à 90 ans, 9 contre 8.

Entre 30 et 45 ans, la mortalité des célibataires atteint 27%, tandis que celle des gens mariés ne dépasse pas 18%. Enfin, sur 50 centenaires, on n'a pas rencontré un seul garçon.

A propos. — C'est curieux, je perds complètement la mémoire, depuis quelque temps; je ne me souviens plus de ce que j'ai fait la veille.

— C'est bien ennuyeux. A propos, tu ne pourrais pas des fois me prêter cinq francs, j'ai oublié mon porte-monnaie?

A PROPOS DU GUICHET

A propos de la lettre que nous avons publiée samedi dernier, sous le titre : *Au guichet*, nous avons reçu les lignes que voici :

« Mon cher Conteure,

» Pour une fois je ne suis pas d'accord avec toi ou tout au moins avec la personne qui signe L. M. dans ton dernier numéro, tout en reconnaissant que l'exception, peut parfois justifier la règle.

» Il y a dans un bureau d'administration, à Lausanne, une dame qui ne manque jamais de dire merci lorsqu'on lui passe la monnaie en échange de timbres postes et cela même lorsqu'il s'agit de ce que l'on appelle vulgairement des jaunes (soit des pièces de 1 et 2 centimes).

» Nos jeunes fonctionnaires portant culottes et faux-cols à la mode, qui se figurent généralement que c'est arrivé, auraient là, mesme semble-t-il, un bel exemple à imiter.

» Quant au sourire obséquieux et intéressé des demoiselles de magasins, nous pouvons très bien nous en passer, qu'elle nous serve tout simplement de l'urbanité, cela suffira. »

Tu sais qui je suis.

LE SEUL DANGER QUE PUISE CONNATRE UN CŒUR SUISSE

DANS la livraison de septembre de la *Revue historique vaudoise*, M. L. Mogeon a publié un très intéressant article sur notre compatriote « l'imprimeur-librairie-éditeur Marc Ducloux ». De cet article, nous extrayons les lignes que voici, auxquelles les événements actuels donnent un regain d'actualité.

C'est le 10 mars 1831, dans le *Nouvelliste vaudois*, alors rédigé par Charles Monnard, que paraissent les lignes en question, sous le titre qui figure plus haut et sous la signature : « M. Ducloux, caporal aux mousquetaires vaudois. »

Le sujet de la neutralité armée a déjà été traité avec habileté dans votre journal, mais c'est une question tellement importante que je me décide à l'aborder aussi, moins avec la prétention de présenter de nouvelles idées à mes concitoyens que pour chercher à prémunir une grande partie d'entre eux contre les insinuations perfides des agents de l'étranger répandus en grand nombre dans nos cantons, et plus actifs qu'à aucune autre époque. Ces vautours politiques, les seuls que la Suisse ait à craindre, sont faciles à reconnaître, non pas à leur couleur, ils prennent celle de leur rôle, mais à leurs cris.

A les entendre, la Suisse ne peut point chercher à se défendre elle-même; sa neutralité n'est qu'une chimère, puisqu'elle n'est garantie que par des serments; il faut donc qu'elle se jette dans les bras d'une puissance qui se chargera de la protéger sans aucun intérêt quelconque, et uniquement par zèle en faveur de la liberté humaine.

Il est vrai qu'en retour, cette puissance exigerait pour première condition l'occupation militaire de notre pays par ses troupes, mais comme simple mesure de prudence et pour nous donner une nouvelle preuve de son dévouement. Voilà ce que chaque jour nous entendons répéter par ces oiseaux de mauvais augure, non dans des entretiens particuliers, ils ne suffisent plus à leur avidité, mais dans les cafés, dans les cercles, dans tous les lieux publics, théâtre où ils débitent leur subtil poison, où ils affaiblissent le moral de leurs auditeurs bénévoles, à force de leur répéter qu'ils sont faibles. Eh bien, mon but est de prouver que nous sommes forts, suffisamment forts pour pouvoir vivre libres, et respirer sans la permission de personne l'air pur de notre beau pays. Je ne m'adresse pas aux beaux esprits du jour, ni à certains orateurs de cafés, trompettes involontaires (j'ose croire) de l'étranger; je parle à cette grande masse du peuple suisse, forte de son bon sens, de son instruction morale et du dévouement que lui inspire l'amour du pays et de l'indépendance; à ces descendants des vainqueurs de Morgarten, qui préfèrent, dans le danger, affablier le nombre de leur petite troupe plutôt que d'admettre à l'honneur de mourir pour la patrie des hommes qu'elle avait condamnés auparavant et qui pourtant n'étaient pas assez coupables pour pouvoir l'oublier.

La plus forte raison de l'étranger, pour prouver que la Suisse ne peut pas se défendre, c'est qu'elle ne l'a pas fait en 1814; or, c'est comme si nous disions à la France : vous ne pouvez pas vous défendre aujourd'hui, puisque vous ne l'avez pas fait en 1813 et 1815, et aux Autrichiens : vous ne pouvez pas espérer de résister à la France, parce que plusieurs fois vous avez été vaincus par elle. On sent tout l'absurde qu'aurait un pareil raisonnement et combien surtout il est déplacé dans la bouche de cette nation qui, si longtemps, s'est servie du courage et du sang de nos soldats pour enrichir ses fastes militaires. Et si d'ailleurs nous voulions comparer les circonstances qui ont accompagné les défaites de l'étranger et les nôtres, la comparaison serait toute à notre avantage et nous donnerait des antécédents qui nous prouveraient que rien n'est plus facile aux enfants de Tell unis que de conserver le glorieux héritage que nous ont légué nos pères.

Nous ne rappellerons pas les hauts faits d'armes de nos ancêtres ni la gloire dont se sont couverts les citoyens des petits cantons, de ceux de Berne et du Valais, etc., en se défendant contre un peuple qui voulait leur imposer la liberté par la force. Ces honorables souvenirs, qui font battre d'orgueil et d'espoir le cœur de tout vrai Suisse ne font aucun

effet sur ces âmes faibles, qui prêtent l'oreille aux conseils perfides de l'étranger, et auxquels il en coûterait moins de l'appeler pour intervenir dans nos débats intérieurs que de faire à la patrie commune le sacrifice de leur opinion individuelle ou de leur orgueil; sur ces hommes lâches qui préfèrent l'intérêt des nations à leur honneur, comme si les nations, ainsi que les familles, n'avaient pas un honneur à défendre longtemps avant leur intérêt.

Il reste encore à l'étranger deux autres raisons qui paraissent au premier coup d'œil rendre illusoire toute tentative de conserver notre neutralité; ce sont 1^o les grandes routes qui traversent la Suisse en tous sens, et 2^o la force numérique des armées étrangères.

Si l'on considère que ces superbes routes, qui ont coûté tant d'années de travaux, peuvent être détruites sur tous les points nécessaires, ou de moins rendues impraticables, en un jour; que, d'un autre côté, elles traversent toutes des défilés où quelques compagnies de nos carabiniers suffisent pour arrêter la marche d'une armée entière, on se rassurera sur cel objet et l'on demeurera convaincu comme moi, que ces belles routes, objet de la convoitise de l'étranger, contribueront aussi au succès de nos armes, en rendant, à l'intérieur, les communications plus faciles, ce qui permet le transport rapide d'un corps de troupes au point menacé.

Quant à la force numérique des armées étrangères, qui paraît d'abord une raison incontestable, elle n'est point dangereuse pour nous. La France et l'Autriche ont, il est vrai, de nombreuses armées permanentes, mais l'intérêt guide seul toute leur politique, et leur convient-il, quand elles cherchent de toutes parts des alliés, des appuis, de s'aliéner pour toujours un peuple de braves? de sacrifier trois à quatre cent mille hommes pour conquérir et garder des ruines, sur lesquelles elles trouveraient, et immédiatement après nous, une autre armée prête à leur disputer nos excellentes positions militaires?

D'ailleurs, puisque ce n'est pas pour nous posséder que l'étranger nous ferait la guerre, mais l'un, dans le but d'obtenir un passage, moins défendu sur le territoire de son ennemi dont la frontière est dégarnie de notre côté; l'autre pour occuper un pays aussi facile à défendre que l'est le nôtre, il est évident que si le premier trouve ce passage plus difficile que les autres, il ne le choisira pas et que si le second voit ce pays défendu par ses habitants, il ne lui consacrera pas une armée dont il aura besoin pour se couvrir au nord et au midi.

Concluons donc avec le célèbre historien de notre chère patrie, que le seul ennemi que doive redouter un cœur suisse ne vient ni de l'Allemagne ni de la France. L'ennemi le plus redoutable de notre liberté, de notre indépendance, si jamais il se présente encore, ne sortira que du milieu de nous. Il faut donc lui imprimer un signe auquel chacun puisse le reconnaître. C'est lui qui préfère l'honneur de son canton à la gloire de la Confédération entière, l'avantage de sa personne ou de sa famille à l'intérêt de l'Etat. C'est lui qui tremble à la vue du fer dans les mains d'un peuple libre, et qui ne redoute ni l'or ni les flatteries des rois et de leurs ambassadeurs. Et, plus loin : « Cette indépendance noble et précieuse ne repose pas sur les documents signés par des ministres et sur les promesses des rois et de leurs ambassadeurs, elle repose sur une base de fer, sur nos épées. »

Pensée d'ivrogne. — Souvent un excès de goutte amène un accès de goutte.

Draps de Berne et milaines magnifiques. Toilerie et toute sorte de linges pour tressus. Adressez-vous à **Walther Gygax**, fabricant à **Bleienbach**. 3

Amis-Gyms, Bourgeoise, Choralions, Sous-Offs, Artilleurs, faites encadrer vos diplômes chez l'ami OSCAR, aux Galeries du Commerce

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.